

## COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET ?

### UN PROJET, C'EST QUOI ?

"Le projet, c'est ce que l'on a l'intention de faire dans un avenir plus ou moins éloigné". Cette définition du Dictionnaire Littré introduit, dans la notion de PROJET, une double dimension d'action d'une part et d'organisation de l'action d'autre part. Il s'agit donc de clarifier l'action que l'on entend conduire et de rassembler les éléments de sa mise en oeuvre.

### UN PROJET, POURQUOI ?

Elaborer un projet, c'est établir une relation entre ses objectifs, ses contraintes et ses atouts. Au niveau d'un établissement de formation, le projet individuel de chaque acteur (formateurs, personnels de toute nature, ... formés) ne peut que s'insérer dans un (ou des) projets collectifs eux-mêmes dépendant du projet global de l'établissement : cette nécessaire inter-dépendance constitue à la fois une somme de contraintes et d'atouts. Le projet global de l'établissement lui-même est la réponse que peut donner l'établissement aux missions assignées à l'appareil de formation, qui affirme à la fois sa spécificité par rapport aux autres établissements chargés des mêmes missions, et sa complémentarité par rapport à ces mêmes établissements.

### UN PROJET, COMMENT ?

Il convient de distinguer plusieurs niveaux, et par conséquent, plusieurs étapes dans l'élaboration du projet. Chaque niveau est la recherche des réponses aux questions suivantes :

Quoi faire ? Pour qui ? Pour quand ? Comment ? Avec qui ? Avec quoi ? Où ? En combien de temps ? A quel moment commence chaque étape de déroulement du projet ? Si la question générale posée aux établissements est la même pour tous, à savoir "Quels projets permettent à l'établissement d'être un pôle de développement local, assurant les trois missions de formation initiale et continue, de développement et d'animation rurale", les réponses sont spécifiques à chaque établissement.

Le premier niveau de réponse est l'élaboration du projet d'établissement.

L'étude régionale (voir fiche "En quoi l'étude régionale est-elle un point de départ pour l'élaboration du projet d'établissement) permet d'asseoir ce projet sur des données spécifiques, par conséquent de dégager pour l'établissement ce que peuvent être ses objectifs, ses contraintes, ses atouts. Par exemple, tel établissement, étude régionale faite, décidera de privilégier la formation

.../...

.../...

initiale et continue des agriculteurs, alors que tel autre, complémentai-  
rement, décidera de mettre l'accent sur la formation initiale et continue  
des salariés et des techniciens agricoles ou des artisans ruraux. Mais, quelle  
que soit la décision prise, elle n'est jamais définitive, c'est à dire que le  
projet induit ses propres indicateurs d'évaluation, donc de révision, donc  
d'évolution.

A ce stade d'élaboration du projet, chacun est concerné car de ce  
projet global découlent des projets d'équipes restreintes, voire des projets  
individuels.

Les seconds niveaux de réponse sont les projets d'équipes restreintes,  
d'ordre fonctionnel ou organisationnel, dont il n'existe pas de liste-type. On  
peut citer, à titre d'illustration,

- les projets par filière : quels choix de filières, quels choix de  
démarches pédagogiques, de contenus de formation, de systèmes d'évaluation,  
assurent la cohérence avec le projet d'établissement ? En outre, l'étude par  
filiale affine les objectifs de formation tels que, par exemple, le développe-  
ment d'aptitudes d'innovation, de création, d'action, d'autonomie, de responsa-  
bilité, de sens de la communauté ...

- les projets par secteur : Comment organiser l'exploitation, les  
ateliers, le temps des élèves, le temps libre, le temps des formateurs, des  
personnels, le C.D.I. ... pour assurer la mise en oeuvre du projet d'établis-  
sement, des projets par filière ; pour contribuer, spécifiquement, au développe-  
ment des aptitudes ; pour favoriser l'ouverture de l'établissement sur le  
milieu ...

Les troisièmes niveaux de réponses sont les projets individuels.  
Membre d'une équipe et plus vraisemblablement de plusieurs équipes constituées  
autour de projets, chacun intervient avec sa personnalité et ses compétences  
spécifiques qui le rendent complémentaire des autres. Aux objectifs généraux  
qui ont présidé à l'élaboration du projet d'établissement, des projets par  
filiale, des projets par secteur, des projets ..., s'ajoutent les objectifs dont  
chacun est porteur de par sa compétence propre qui sont autant de contraintes  
et d'atouts pour les équipes et qui font que chacun se situe dans les projets  
auxquels il collabore.

### DES PROJETS, POUR QUAND ?

Elaborer ses projets est une oeuvre de longue haleine, jamais terminée,  
puisque évolutive. Dans le cadre de la Commission Rénovation de l'Enseignement  
Agricole, il serait souhaitable qu'avant mars 1983, chaque établissement ait  
élaboré son pré-projet d'établissement, ait amorcé des réflexions sur des projets  
corollaires d'équipes restreintes, ait approfondi des propositions sur des aspects  
particuliers. Ensuite, les établissements qui souhaiteraient être opérationnels  
à la rentrée 1983 devraient élaborer l'ensemble de leurs projets.

### OÙ SE RENSEIGNER ?

Voir fiche "Comment construire un projet ? Où se renseigner ?"

## COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET ? OU SE RENSEIGNER ?

### DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- La pédagogie du projet. Jean VIAL INRP Ed. 1976
- Les équipes pédagogiques : caprice, épouvantail ou panacée ?  
Outil de rupture ! Institut coopératif de l'école moderne. Maspero Ed.
- Equipes éducatives - Du mythe à la réalité - Education & Développement  
n° 124 - Mars - avril 1978.
- Pédagogie Institutionnelle. Cahiers pédagogiques n° 185. Juin 1980.
- Repenser le temps scolaire pour quels projets ? Cahiers pédagogiques.  
n° 202 - Mars 1982.

### DES PRATIQUES

LA REGION AQUITAINE a élaboré un document relatif au projet pédagogique, appliqué aux formations B.T.A.O. "Conduite de l'Entreprise Agricole" et B.E.P.A. "Agriculture-Elevage".

LES JOURNEES DE ST AFFRIQUE des 15 - 16 octobre 1980, consacrées au projet d'établissement situé par rapport à la filière B.E.P.A. Agriculture - Elevage. Ont participé à ces journées les établissements des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Le compte rendu des journées est disponible auprès des inspecteurs pédagogiques, des inspections régionales d'agronomie concernées.

LE PROJET D'ETABLISSEMENT : St Laurent de la Cabrerisse. Document disponible auprès de l'E.N.F.A. de Toulouse.

L'ADAPTATION D'UNE FORMATION A LA ZONE D'INFLUENCE DE L'ETABLISSEMENT : L.E.P.A. de Nérac. Document disponible auprès de l'E.N.F.A. de Toulouse.

PROJET ET EQUIPE PEDAGOGIQUES - Bulletin INRAP 48. Juin 1981 (Origine L.E.P.A. de Coulommiers - L.A.H. de St Germain en Laye - E.N.F.A. de Toulouse).

Voir aussi les références signalées à la fiche "En quoi l'étude régionale est-elle un point de départ pour l'élaboration du projet d'établissement ?"

EN QUOI L'ETUDE REGIONALE EST-ELLE UN POINT DE DEPART  
-----  
POUR L'ELABORATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT ?  
-----

JUSTIFICATIONS ET DEFINITIONS

Dans ses nouvelles missions, l'établissement agricole aura à s'ouvrir sur sa région et plus largement sur le monde rural pour mener des actions de formation, d'animation et de développement répondant à des demandes et adaptés à des besoins.

L'étude régionale permettra d'assurer la cohérence du projet d'établissement avec les demandes et les besoins à satisfaire. Pour la mener, il faut distinguer :

1 - La zone d'implantation

L'ouverture sur le milieu de l'établissement, nécessite une connaissance par l'établissement du milieu qui l'entoure, milieu approché globalement dans toutes ses composantes (physiques, économiques, sociales, culturelles, ...), et dans ses dimensions agricole et rurale, tout en prenant en compte ses relations avec les autres dimensions de la société englobante.

Le rôle de l'établissement, pôle de développement local, est de servir l'évolution de ce milieu et de s'en servir comme support formateur d'expériences concrètes. Or, au même titre qu'il y a des exploitations agricoles fonctionnant selon des modèles diversifiés, il y a des milieux dont les conditions de vie sont diversifiées, appelant des projets d'établissement diversifiés.

La zone d'implantation de l'établissement lui fournit en particulier des supports d'intervention dans les trois domaines de la formation initiale et continue, du développement et de l'animation rurale.

2 - La zone d'influence de l'établissement :

Elle peut recouvrir la précédente, mais peut aussi la déborder. Il n'y a pas superposition territoriale des deux zones lorsque par exemple l'établissement fait fonctionner des filières dont les effectifs sont nationalement réduits.

La zone d'influence :

En matière de formation (initiale en particulier), elle peut être très large, recouvrir plusieurs départements, plusieurs régions, voire tout le territoire national (cas des filières représentées par une seule classe), ou encore déborder du cadre national. Alors le plus souvent, l'influence de l'établissement s'exercera uniquement par l'intermédiaire des élèves formés, ce qui induit une étude précise de la nature des débouchés permettant de cerner le profil de formation.

Plus rarement dans ce cas d'une zone d'influence large, l'établissement pourra avoir des interventions de type formation continue, développement et animation.

### L'ÉTUDE REGIONALE, COMMENT ?

L'étude de la zone d'implantation s'appuie sur toutes les études préexistantes réalisées par le milieu lui-même parmi lesquelles on peut citer, sans caractère limitatif : les travaux résultant des états généraux du Développement, les plans d'aménagement rural (PAR), les plans d'occupation des sols (POS), les contrats de pays, l'inventaire communal... Réalisée par équipe pluridisciplinaire incluant des élèves, elle constitue un support de formation en même temps qu'une information sur le milieu.

L'étude de la zone d'influence se doit de vérifier la pertinence des actions à entreprendre, qu'il s'agisse de formation initiale, continue, de développement, d'animation rurale. Elle est censée préparer des réponses à des besoins présents et futurs ; elle débouche sur une programmation dans le temps, établissant la relation entre besoins et moyens, souhaitable et possible. Elle inclut nécessairement une harmonisation prenant en compte la totalité du potentiel de formation, développement, animation de la zone d'influence.

### OÙ SE RENSEIGNER ?

#### Bibliographie :

Eléments de réflexion pour aborder l'étude du système établissement scolaire-environnement - INRAP n° 51 - mars 1982 - 6 pages (Origine ENFA Toulouse)

Evolution du système laitier en pays bigouden - INRAP n° 51 - mars 1982 - 17 pages (Origine L.A. de Guingamp)

Activités agricoles - Espaces parcelle et paysage - Documents INRAP n° 29 - juin 1982 - 53 pages (Origine INRA-SAD)

L'inventaire communal : un outil pour l'enseignement agricole - INRAP n° 52 - 19 pages (Origine INSEE)

#### Des pratiques :

##### LE B.E.P.A. AGRICULTURE-ELEVAGE ET ACTIVITES ANNEXES :

Programme élaboré, à l'initiative d'établissements, en vue de permettre une adaptation de la formation Agriculture-Elevage à des spécificités régionales (Activités Annexes).

L'originalité de ce programme tient en particulier dans l'obligation faite aux établissements désireux d'ouvrir cette option de constituer un dossier d'établissement, reposant sur une étude régionale.

Ont participé à l'élaboration de ce programme : le lycée agricole de Vic-Bigorre - le C.F.P.A.J. d'Oloron Sainte Marie - le C.F.P.A.J. de Lacaune - le L.E.P.A. de Gap - le L.E.P.A. d'Aubenas - le L.E.P.A. d'Ajaccio - le L.E.P.A. de Vic/Cère - le L.E.P.A. de Lapalisse - le L.E.P.A. d'Erstein - l'E.N.F.A. de Toulouse - l'I.N.R.A.P. (Dijon).

## METHODE D'ETUDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION DANS UNE REGION AGRICOLE DONNEE

---

(M.E.S.P.A.R.D.) : Cette expérimentation a pour objet de tester, à partir des travaux de l'I.N.R.A.-S.A.D., une méthodologie d'étude des systèmes de production nécessaire à la connaissance d'une région et d'en exploiter les retombées sur la formation par l'intermédiaire du rapport de stage.

Cette démarche est pratiquée, en B.T.A.O. "C.E.A.", par les Lycées Agricoles de Chaumont et de Besançon avec la participation de l'E.N.S.S.A.A., de l'I.N.R.A.-S.A.D. et de l'I.N.R.A.P. (Dijon).

L'E.N.F.A. de TOULOUSE pratique avec les professeurs en formation initiale (P.C.E.T.A.), une démarche d'étude de l'environnement de l'établissement. On peut se reporter à I.N.R.A.P. 51 - mars 1982 "Eléments de réflexion pour aborder l'étude du système établissement scolaire-environnement".